

Séance du 17 juillet 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 11 juillet 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire et président de séance ; Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, M. Neys, M. Ugalde, M. Lacassagne, Mme Duhart, Mme Castel, Mme Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, M. Salducci, M. Pocq, M. Arcouet, M. Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mme Brau-Boirie, Mme Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mme Belbaraka, Mme Destin, M. Boutonnet, M. Murat, M. Uhaldeborde, Mme Capdevielle, Mme Picard-Felices, Mme Herrera Landa, M. Duzert, M. Etcheto, M. Iriart, M. Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Candillier à Mme Taieb, Mme Aragon à Mme Capdevielle, M. Bergé à M. Etcheto.

SECRETAIRE : Mme Bensoussan.

-oOo-

M. Pocq présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Projet Fortius - Programme estival de valorisation des remparts (Août à octobre 2014).

Villes jumelées depuis 1960, Pampelune et Bayonne, partagent de nombreux points communs par leur histoire, leur culture et leurs traditions. Conscientes de cet héritage patrimonial remarquable, les deux cités fortifiées œuvrent depuis de nombreuses années à la conservation et à la mise en valeur de leurs enceintes fortifiées. Les remparts, historiquement barrières par leur fonction défensive, sont ainsi devenus des espaces d'éducation, de culture, ou de loisirs qui participent pleinement à l'attractivité de nos deux villes.

Dans le cadre du projet de coopération « Fortius », qui bénéficie jusqu'en Mars 2015 des Fonds Européens pour le Développement Régional (FEDER), au titre du programme opérationnel de coopération territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA), promu par la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), un programme conjoint de manifestations culturelles et touristiques se développe depuis deux ans et qui se poursuivra durant la saison estivale 2014.

D'août à septembre sont ainsi proposées à Bayonne, en lien avec l'Office du Tourisme, des visites guidées et des concerts dans les remparts, des expositions patrimoniales et d'art contemporain, des rencontres gastronomiques, des spectacles et un opéra retransmis en plein air depuis l'Opéra de Paris. Des ateliers professionnels seront également organisés pour favoriser les échanges et coréalizations entre équipements culturels des deux villes.

Un programme pour partager et redécouvrir ensemble ces sites chargés d'histoire, principalement décliné autour d'un temps fort du 14 au 17 août. Un colloque international autour de la valorisation des remparts organisé à Pampelune les 15, 16, 17 octobre sera l'occasion de poursuivre la confrontation d'expériences et les stratégies de promotions touristiques et culturelles mises en œuvre dans chaque pays.

La ville de Bayonne assure directement l'organisation matérielle, technique et la communication de cette manifestation. Elle prend en charge les frais de déplacement et d'hébergement des intervenants et assume les coûts des prestations retenues dans le cadre de cette programmation.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat relatif à la projection de l'opéra Aïda sur les remparts, et plus généralement tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce programme diversifié de valorisation des remparts de la Ville de Bayonne.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.